



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

concurrence

Question écrite n° 96862

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc partageant les perspectives de son action ministérielle à l'égard de la contrefaçon (11 avril 2006) demande à M. le ministre délégué à l'industrie les perspectives et les échéances de la présentation devant le Parlement d'une loi destinée à relever le montant des indemnisations des préjudices subis par les industriels victimes de cette contrefaçon. Il avait précisé qu'elle représentait près de 10 % du commerce mondial, soit « 30 000 emplois en France, perdus de ce fait », avec un préjudice de 6 milliards d'euros, par an, pour l'économie française.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 96862

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 juin 2006, page 6113